REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMMUNE RURALE TSIAFAHY

Avis de Consultation Ouverte

N° 002/25/TSI/CPX

1. Le **COMMUNE RURALE TSIAFAHY** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Toitures estrade à Tsararivotra** ".
Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Bureau commune Tsiafahy**
Rue : **Tsararivotra**
Etage / Numero de Bureau : **Rez de chaussez / Porte numéro 02**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Bureau de la Commune Tsiafahy et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Commune Tsiafahy porte numéro 02** au plus tard le **18/07/2025** à **10 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	Bureau de la commune Tsiafahy	14/07/2025	09h:30min	ANDRIAMIARISOA Tiana Lalao

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.
Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

à ..... Le 09/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics